

À une assemblée ordinaire du Conseil municipal, tenue mardi le 4 septembre 2007, à la salle de l'école, et à laquelle étaient présents :

Réjean Perron,	Yvan Paquet,
François Gingras,	Lise Mélançon,
Éric Chartier,	Daniel Baker.

Était également présente Angèle Germain, directrice générale/secrétaire-trésorière.

L'assemblée est ouverte à 19 h 30 par monsieur le maire Michel Poisson, par la prière d'usage.

07-09-102 INTERVERTIR LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Yvan Paquet
et appuyé par M. Éric Chartier

D'AUTORISER monsieur le Maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07-09-103 ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Daniel Baker
et appuyé par M. Réjean Perron

D'ADOPTER l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07-09-104 PROCÈS-VERBAL DU 6 AOÛT 2007

Il est proposé par M. Yvan Paquet
et appuyé par Mme Lise Mélançon

D'ADOPTER le procès-verbal de la réunion régulière du 6 août 2007 tel que rédigé et présenté aux membres du Conseil municipal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ORIENTATION PRÉLIMINAIRE CPTAQ, DOSSIER LE P'TIT DUBOIS

L'orientation préliminaire de la CPTAQ considère que la demande du P'Tit Dubois, concernant la demande d'exploitation d'une sablière, devrait être autorisée à certaines conditions.

07-09-105 BARRIÈRES PISTE CYCLABLE

Il est proposé par M. Yvan Paquet
et appuyé par M. François Gingras

D'AUTORISER l'achat et l'installation par Techno PIEUX de poteaux au montant de 110, \$ 3 chacun, afin de bloquer l'accès aux VTT, de la future piste cyclable.

D'AUTORISER l'achat de barrières à M. René Verville au montant de 150,\$

QUE les crédits nécessaires seront affectés, à partir des revenus excédentaires courants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07-09-106

RAPPORT DU MAIRE, SUR LES INDICATEURS DE GESTION

Il est proposé par M. Daniel Baker
et appuyé par M. Éric Chartier

D'ACCEPTER le rapport du Maire sur les indicateurs de gestion pour l'année 2006, tel que présenté conformément à l'article 17.6.1 de la Loi sur le ministère des Affaires municipales et de la Métropole.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Réjean Perron, qu'un *Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire*, sera adopté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

07-09-107

FORMATION PG GOVERN POUR LES DG, NOUVEAUTÉ DES LOGICIELS INFORMATIQUES

Il est proposé par Mme Lise Mélançon
et appuyé par M. Daniel Baker

D'AUTORISER l'inscription de la directrice générale à la formation de PGMégaGest, au coût de 100 \$ (avant taxes

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07-09-108

FORMATION INSPECTRICE

Il est proposé par M. Éric Chartier
et appuyé par M. Yvan Paquet

D'AUTORISER l'inscription de l'inspectrice municipale à une formation concernant le *Drainage du réseau routier*, de deux jours, au coût de 390 \$ (avant taxes) et de défrayer les frais de déplacement et de repas.

QUE cette formation aura lieu les 20 et 21 novembre à Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07-09-109

MARCHES EXTÉRIEURES RÉSERVOIR AQUEDUC

Il est proposé par M. Éric Chartier
et appuyé par M. Daniel Baker

D'AUTORISER la réparation des marches du réservoir d'aqueduc, pour un montant maximum de 500, \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07-09-110

AIDE FINANCIÈRE, COMITÉ D'ACTION BÉNÉVOLE DE VILLEROY

Il est proposé par M. Yvan Paquet
et appuyé par M. Réjean Perron

D'AUTORISER le versement d'un montant de 200 \$, au Comité d'action Bénévole dans le cadre des activités de dépouillement de Noël, le dîner de Noël et la présentation des nouveaux arrivants, qui aura lieu le 2 décembre 2007.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DEMANDE D'INFORMATION POUR ACQUISITION VOIE DÉSAFFECTÉE DU C.N.

Une demande d'information a été adressée au Canadien National, concernant la possibilité pour la municipalité, d'acquérir la voie désaffectée de la Petite ligne.

DÉNEIGEMENT COURS DE LA MUNICIPALITÉ

Une demande de coût sera présentée à Dénéigement Martin René, pour le déneigement et l'entretien des cours de la municipalité.

07-09-111

ADOPTION DU PLAN D'INTERVENTION

Il est proposé par M. Daniel Baker
et appuyé par Mme Lise Mélançon

D'APPROUVER le Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable tel que préparé en date du mois d'août 2007, par la firme ROCHE.

QUE ce Plan d'intervention soit transmis au Ministère des Affaires municipales et des régions, Direction des infrastructures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07-09-112

APPROBATIONS DES TRAVAUX DE LA PHASE 3, TRAVAUX RECHERCHE EN EAU

CONSIDÉRANT la demande de soumission pour les Travaux de raccordement du puits de production au futur bâtiment de contrôle et au réservoir existant, présentée par la firme TechnoRem inc.

CONSIDÉRANT QUE trois entreprises ont été invitées à soumissionner.

CONSIDÉRANT QUE deux entreprises ont déposé une soumission:

Forage Métropolitain inc.:	28 224,50 \$ avant taxes
Noël Rochette & Fils inc.	29 689,00 \$ avant taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Yvan Paquet
et appuyé par M. Éric Chartier

D'AUTORISER les travaux de raccordement à la firme Forage Métropolitain inc., comme spécifié à la soumission du 15 juillet 2007, pour un coût de 28 224,50 \$ avant taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07-09-113

TRAVAUX PONCEAUX ET FOSSÉ RANG 16 OUEST

Il est proposé par M. Éric Chartier
et appuyé par Mme Lise Mélançon

D'AUTORISER le changement de ponceau du chemin, face au 773, Rang 16 Ouest, ainsi que le fossé qui se dirige vers la voie du chemin de fer, direction Nord.

QUE ces travaux seront exécutés par Les Excavations Roland Laquerre, pour un total approximatif de 2 622, \$.

QUE les coûts concernant le nettoyage du fossé seront aux frais des propriétaires logeant ce fossé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SIFFLET, LOCOMOTIVE DU CN

Le dossier des demandes déjà présentées au Canadien National, afin de faire cesser les sifflets jugés exagérés, sera rouvert.

PANNEAUX DE CIRCULATION ARRIÈRE DE L'ÉCOLE

Vérification sera faite auprès de la Commission scolaire, afin de connaître leur intention de placer des panneaux afin de limiter la circulation des véhicules, à l'arrière de l'école.

07-09-114

COMPTES

Il est proposé par M. Réjean Perron
et appuyé par M. Daniel Baker

D'ACCEPTER les comptes du mois d'août 2007, pour un montant de 91 658,21 \$ tel que présentés et payés.

Je Angèle Germain, directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les autorisations de dépenses ont été données et pour le paiement de ces comptes.

Sec.-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07-09-115

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Daniel Baker
et appuyé par M. Yvan Paquet

DE LEVER l'assemblée à 21 h 30 .

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Maire

Directrice générale
Secrétaire-trésorière